

Le Serrissien

www.serris.fr

N° 116
NOVEMBRE
2021

/ Dossier

Bienvenue à la Petite Boussole



/ COUP D'ŒIL

■ DES ENI DANS LES ÉCOLES

/ CADRE DE VIE

■ LA PM SE MODERNISE

Serris
Val d'Europe

SOMMAIRE



Suivez-nous

Sur www.serris.fr

sur notre **page Facebook officielle**
f VilleDeSerris

En vous inscrivant
sur la **newsletter**
depuis www.serris.fr



VILLE DE SERRIS

2, Place
Antoine Mauny
BP 15 - Serris
77706

Marne la Vallée
CEDEX 4

Tél. 0160 435200
Fax : 0160 43 08 13
contact@serris.fr
www.serris.fr

Accueil

Lundi : 14 h 00-18 h 00
Du mardi au vendredi :
9 h 00-12 h 00
et 14 h 00-18 h 00
Samedi : 9 h 00-12 h 00

P. 4

ZAPPING

En bref et en images
Octobre Rose: tous solidaires

P. 8

COUP D'ŒIL

1400 visiteurs au Forum des Associations
Une bien belle semaine bleue
Une saison culturelle pour tous les âges

Profitez du Pass Culture

1100 élèves dans nos écoles primaires

La Ville équipe les écoles d'écrans numériques interactifs

Non au harcèlement !

Bourse au permis

P. 18

DOSSIER

Bienvenue à la Petite Boussole

P. 26

ASSOCIATION

Val d'Europe LGBT and friends

P. 28

ÉCONOMIE

Bienvenue à Eklo !
Ils ont choisi Serris pour s'implanter

P. 30

CADRE DE VIE

La résidence senior portée par la Ville ouvre ses portes
Un nouveau centre de loisirs
La police municipale se modernise
La propreté, c'est l'affaire de tous !

P. 38

DÉMOCRATIE

Expression politique

P. 40

À L'AFFICHE





Mes chers concitoyens,

Notre vie collective a repris ses droits à Serris ! Après un été et une rentrée riche en événements, comme le Forum des associations, la Semaine bleue, Octobre rose ou le World clean up day, décembre sera l'occasion de retisser les liens de notre démocratie citoyenne. Les réunions de quartier, mises en pause depuis le début de la crise sanitaire, reprendront prochainement.

À l'approche de cette fin d'année, espérons que la situation sanitaire reste stable et que nous puissions passer les fêtes de la nativité et du nouvel an avec sérénité. Une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité de chacun quant au respect des gestes barrières j'invite à la vaccination ceux qui ne l'auraient pas encore fait. C'est en jouant collectif que nous vaincrons ce virus !

À quelques jours des fêtes, sauf avis contraire, j'espère retrouver nos aînés lors du traditionnel repas de Noël, nos jeunes pour le lancement des illuminations suivi du feu d'artifice et de voir nos plus petits se régaler avec des yeux émerveillés lors des spectacles de fin d'année dans les écoles, les crèches et le Relais Petite Enfance.

Le milieu associatif, je l'espère, pourra retrouver des moments de convivialité si utiles à la cohésion de tous. Pensez à soutenir notre commerce de proximité. C'est permettre de préserver ce tissu dense de boutiques qui fait l'attrait de notre ville, du bourg au

centre urbain. Nos commerçants résistent à la crise. Ils ont su se renouveler, se réinventer. Je tiens à leur rendre hommage. En achetant serrissien pendant la période de Noël, nous restons solidaires de leurs efforts.

Au-delà de la mise en œuvre du projet pour lequel nous avons été élus, le travail continue pour adapter au mieux notre commune, ses équipements, son fonctionnement, à la croissance de sa population, que nous nous efforçons d'accompagner dans le respect du droit et des engagements avec nos partenaires d'EPAFRANCE et de Disney. Notre équilibre entre ville et campagne est une caractéristique de Serris à laquelle nous sommes très attachés et que nous continuerons à préserver.

La confiance qui nous lie est ce qu'il y a de plus cher à mes yeux et ce nouveau numéro du Serrissien traduit cette exigence qui est mienne.

Au moment d'écrire ces lignes, le doute plane sur la possibilité de faire notre traditionnelle cérémonie des vœux, au Gymnase Olympe de Gougues, le vendredi 28 janvier 2022. D'ici là, je vous souhaite, pour ces fêtes, de savourer et de partager ces moments de bonheur en famille et entre amis.

Philippe DESCROUET

Maire de Serris

Président de Val d'Europe agglomération

» **Notre équilibre entre ville et campagne est une caractéristique de Serris à laquelle nous sommes très attachés et que nous continuerons à préserver.** »

/ ZAPPING

BOUGEZ VOTRE ÉTÉ

Cet été, la Ville de Serris a lancé l'opération Bougez votre été . Au programme : séance de cinéma en plein air, sorties jeunesse, spectacles, représentation de cirque, balade en poney, bootcamp, paintball, ateliers, animation au skate park, gymnastique, baby gym, etc. Le programme fut riche, pour tous les goûts et tous les âges, d'autant plus que les animations étaient pour la plupart gratuites.

De quoi passer un été joyeux à Serris. ▶▶



SANTÉ VOUS BIEN

Le vendredi 10 septembre, la place d'Ariane à Serris accueillait la traditionnelle opération "Santé vous bien". Au programme, infos et dépistages VIH et IST et stand d'information par AIDES et Val d'Europe LGBT and Friends. ▶





◀ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le 15 septembre s'est tenue la cérémonie de récompenses du concours des maisons fleuries. Merci à tous les participants qui, en décorant leurs maisons, contribuent à embellir notre Ville.



◀ SALON DES FUTURS MARIÉS

Les 25 et 26 septembre derniers, le gymnase Éric Tabarly a accueilli la 6^e édition du Salon des Futurs Mariés du Val d'Europe à Serris. Ce salon, organisé par Natagency en partenariat avec la Ville de Serris, est un événement incontournable dans le secteur pour les futurs mariés !



Plus de photos
www.serris.fr
 Ville. de. Serris

CÉRÉMONIE DES MENTIONS TRÈS BIEN

Vendredi 15 octobre, la Ville de Serris organisait la traditionnelle cérémonie de récompenses des jeunes diplômés ayant obtenu la mention très bien au brevet ou au baccalauréat.

Les 28 collégiens et lycéens présents ont reçu symboliquement des cadeaux. ▼



Octobre Rose : tous solidaires

Comme tous les ans, la Ville de Serris s'est mobilisée en faveur d'Octobre Rose avec notamment l'illumination en rose de l'Hôtel de Ville. Le personnel municipal s'est également paré de rose le vendredi 15 octobre pour montrer son soutien. Le point d'orgue fut la quatrième édition de la marche solidaire Octobre Rose organisée par la Ville de Serris et le Comité des Fêtes au profit de l'association ASOR, le dimanche 17 octobre. Plus de 300 personnes sont venues participer à cette marche de 6 km dans les rues de Serris ; 2769 € ont été récoltés.

L'année passée, les dons reçus ont pu servir à l'amélioration du quotidien des patientes (diffuseur d'huiles essentielles, lecteur CD, musique de détente, chaise de massages). Une infirmière a également pu être formée en soins de massage et de détente.

Cette année, l'ASOR a pour projet l'achat de deux nouveaux lits accompagnant, de diffuseurs d'huiles essentielles et de musique, d'une seconde chaise de massage et d'un appareil de drainage lymphatique et massage des pieds.

Merci aux bénévoles et aux sponsors : Serris's balad, Serris Danse Val d'Europe, le HBCVE, La Maison Valeuropéenne, Formapelec, Copycat Store, la Maison Marteau, l'Atelier, la Maison Robac et Pimp my Food.





1400 visiteurs au Forum des Associations !

Le samedi 4 septembre, le Forum des Associations a connu un très grand succès avec 1400 visiteurs venus faire le plein d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe Agglomération et les nombreux élus présents ont réaffirmé leur volonté de soutenir les associations avant de remercier les présidents et bénévoles pour leur investissement quotidien au service du vivre ensemble à Serris.



Samedi : *La Famille Ortiz*



Mercredi : atelier terrarium



Jeudi : sortie à Fontainebleau



Lundi et vendredi: Tai-Chi



Lundi: atelier «Restez zen devant sa boîte mail»



Mardi: Yoga dur rire

Une bien belle semaine bleue

La Semaine bleue à Serris a eu lieu du 2 au 8 octobre 2021. Elle fut une nouvelle fois riche en activités: spectacle *la Famille Ortiz*, Tai-Chi, conférence « restez zen devant sa boîte mail », yoga du rire, activité terrarium, sortie à Fontainebleau, création d'objets « zen » et atelier culinaire. Des animations variées et pour tous les goûts avec un point commun: la bonne humeur qui y régnait comme a pu le constater Franck Brollier, Adjoint au Maire délégué à l'Animation lors de ses nombreuses visites

La Semaine bleue est finie mais les aînés ont rendez-vous avec le colis gourmand et le repas de fin d'année en décembre, sans compter les autres animations pour tous proposées par la Ville.



Jeudi: sortie à Fontainebleau



Vendredi: atelier de créativité zen



Vendredi: atelier culinaire



Une saison culturelle pour tous les âges

La Ferme des Communes propose des spectacles pour tous les goûts et tous les âges. Preuve en est avec les deux spectacles qui ont débuté la saison: *La Machine à explorer le temps* et la pièce de théâtre *La Famille Ortiz*.

Le dimanche 19 septembre, le spectacle jeune public *La Machine à explorer le temps* a ouvert la nouvelle saison culturelle de la Ferme des Communes. Cette pièce, adaptée du célèbre roman d'H.G. Wells était jouée par la Compagnie Les Souffleurs d'histoires, suite à leur accueil en résidence à Serris.

Le vendredi précédent, 468 enfants (CM1 et CM2 des cinq écoles de Serris et les 5^e du collège Madeleine Renaud) ont pu profiter des deux représentations scolaires offertes par la commune. À l'issue de chaque séance, les enfants ont pu échanger avec les acteurs et la metteuse en scène. Des ateliers de création de machine à voyager le temps seront également proposés dans les écoles élémentaires et au collège.

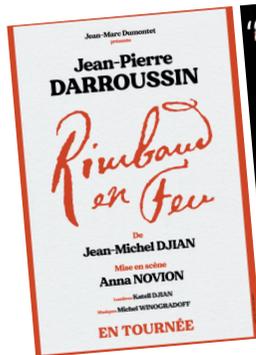
Ces représentations scolaires offertes par la Ville répondent à la volonté du Maire de Serris, Philippe DESCROUET et de Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire déléguée à la Culture de proposer une initiation la Culture et au spectacle vivant à plus grand nombre, et ceci dès le plus jeune âge.

Le samedi 2 octobre, la Ferme des Communes accueillait *La Famille Ortiz*, la nouvelle création de Jean-Philippe Daguerra. Cet auteur et metteur en scène était déjà venu à Serris en 2019 pour nous présenter la pièce aux quatre Molières *Adieu Monsieur Haffmann*. Tout comme sa précédente pièce, *La Famille Ortiz* a enchanté et ému le public. Encore une belle réussite!

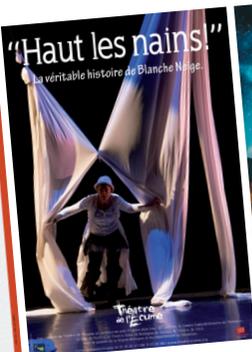
Après les enfants et les ados pour *La Machine à explorer le temps*, ce sont les aînés qui ont été invités pour *La Famille Ortiz*. Ce n'est pas que ce spectacle n'ait pas été conçu pour les seniors, mais, dans le cadre de la Semaine bleue à Serris, 50 d'entre eux avaient été invités. L'occasion pour eux de venir à la Ferme des Communes, de profiter de cette pièce et peut-être de leur donner envie de revenir.

Enfants, adolescents, adultes, la saison de la Ferme des Communes propose des spectacles pour tous les publics et tous les goûts. Alors, si vous n'avez pas encore découvert la programmation de cette année, rendez-vous vite sur www.fermedescommunes.fr!

LES PROCHAINS SPECTACLES



Sam. 11 déc. 21h 00
29 €/23 €



Dim. 19 déc. 15h 00
8 €/5 €



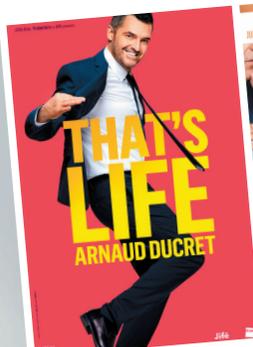
Sam. 8 jan. 21h 00
29 €/23 €



Sam. 22 jan. 21h 00
29 €/23 €



Sam. 12 fév. 21h 00
29 €/23 €



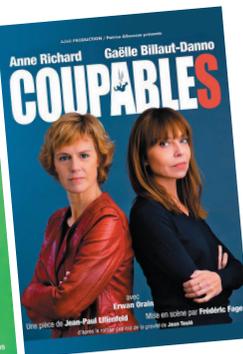
Sam. 5 mars 21h 00
29 €/23 €



Sam. 12 mars 21h 00
29 €/23 €



Dim. 3 avril 15h 00
8 €/5 €



Sam. 16 avril 21h 00
29 €/23 €

Billetterie: www.fermedescommunes.fr

Profitez du **pass Culture** pour venir à la Ferme

Le pass Culture est une application gratuite pour les jeunes de 18 ans résidant en France sur laquelle ils disposent de 300€ pendant 24 mois pour les encourager à découvrir et diversifier leurs pratiques culturelles.

Le pass Culture s'applique à proposer à ses utilisateurs, sur une même plateforme, un maximum d'offres physiques et d'activités culturelles dont ils peuvent profiter autour de chez eux, grâce à la fonctionnalité de géolocalisation ainsi que des offres numériques à réserver directement sur l'application.

Vous êtes dans l'année de vos 18 ans et vous résidez en France depuis au moins un an ? Téléchargez l'application et inscrivez-vous.

Votre crédit de 300 € est valable 24 mois.

Les spectacles de la Ferme des Communes peuvent être réservés via le pass culture, alors profitez-en !




À 18 ans, le pass c'est 300€* pour tes envies
 de livres, d'opéras, de concerts, d'expos, de cinéma, de musées, de festivals, de séries, de cours de musique ou de danse, de théâtre...
de culture.

pass Culture 
 

* Disponible en France métropolitaine, y compris en Outre-mer. Plus d'informations sur passculture.fr



1100 élèves dans nos écoles primaires

Le 2 septembre a marqué le début d'une nouvelle année scolaire dans les écoles primaires de la Ville.

Le jeudi 2 septembre, et comme tous les ans, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe Agglomération, Noura Bellili, son Adjointe aux Affaires scolaires et périscolaires et à l'Enfance et de nombreux élus se sont rendus dans les cinq écoles primaires de la ville et au collège Madeleine Renaud. L'occasion d'échanger avec les jeunes

Serrisiens, leur famille, ainsi qu'avec les équipes pédagogiques.

Cette année, les écoles de Serris auront connu cinq ouvertures de classes : une en maternelle à Jean de La Fontaine et quatre en élémentaire (une à Jean de La Fontaine, deux à Matisse et deux à Pierre Perret). Malheureusement, deux fermetures de classes ont également eu lieu : une

maternelle à Robert Doisneau et une élémentaire à Jules Verne. À noter aussi que Pierre Perret a connu la plus grande progression d'élèves avec 54 élèves supplémentaires et que M^{me} CAILLOT est devenue directrice de l'école élémentaire Jules Verne en remplacement de M^{me} LEJUEZ partie à la retraite.

Bonne année scolaire à tous !

EFFECTIFS DES ÉCOLES DE SERRIS

Jean de LA FONTAINE 222 élèves

4 classes de maternelle : 81 élèves

Direction maternelle : M. OLANIER

6 classes d'élémentaire : 141 élèves

Direction élémentaire : M. BOUVROT

Henri MATISSE 158 élèves

3 classes de maternelle : 63 élèves

4 classes d'élémentaire : 95 élèves

Direction maternelle et élémentaire :
M^{me} CARPENTIER

Robert DOISNEAU 157 élèves

3 classes de maternelle : 51 élèves
dont 6 élèves en classe UEMA

4 classes d'élémentaire : 106 élèves

Direction maternelle et élémentaire :
M. STAGLIANO

Pierre PERRET 269 élèves

4 classes de maternelle : 103 élèves

7 classes d'élémentaire : 166 élèves
dont 10 élèves en classe UEEA

Direction maternelle et élémentaire :
M. DALMAS

Jules VERNE 294 élèves

4 classes de maternelle : 104 élèves

Direction maternelle : M^{me} COSNIER

8 classes d'élémentaire : 190 élèves

dont 11 élèves en classe ULIS

Direction élémentaire : M^{me} CAILLOT

402
ÉLÈVES EN
MATERNELLE

698
ÉLÈVES EN
ÉLÉMENTAIRE

SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUILL	AOÛT
M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1
J 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2
V 3	D 3	M 3	V 3	L 3	J 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4
D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5
L 6	M 6	S 6	L 6	J 6	D 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6
M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7
M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	M 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8
J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9
V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10
S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11
D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12
L 13	M 13	S 13	L 13	J 13	D 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13
M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14	D 14
M 15	V 15	L 15	M 15	S 15	M 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15
J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16
V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17
S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18
D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19
L 20	M 20	S 20	L 20	J 20	D 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20
M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21
M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	M 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22
J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23
V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	J 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24
S 25	L 25	J 25	S 25	M 25	V 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25
D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
L 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27
M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28
M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	M 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29
J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30
	D 31		V 31	L 31		J 31		M 31		D 31	M 31

UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis le premier septembre, la Ville a changé de prestataire pour la restauration scolaire. C'est désormais « les Petits Gastronomes » qui fournissent les repas des enfants et des adultes de la commune. Cette entreprise, située à Pontault-Combault est spécialisée dans la restauration scolaire. « Les Petits Gastronomes » accordent une priorité à la diversité des plats qu'ils proposent, à l'approvisionnement local des produits, et aux menus équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des enfants.



ODYSSEE AU GOÛT 2021/2022 LA DÉCOUVERTE DES SAVEURS DU MONDE

Flora et Papille découvrent les **TRÉSORS DE FRANCE**

Menus de la semaine

Lundi 11 octobre 21 Œuf dur mayonnaise Blanquette végétarienne (haricots blancs, champignons, carottes, sauce blanquette) Riz Edam Liégeois pomme châtaigne	Mardi 12 octobre 21 Tomate Emincé de poulet sauce aux pruneaux Haricots beurre Fromage frais Tarte à la myrtille	Mercredi 13 octobre 21 Taboulé Sauté de veau sauce paprika Gratin trop chou (brocoli, chou-fleur, béchamel) Tome py Raisin blanc	Jeudi 14 octobre 21 Scarole Pommes de terre montagnardes (pommes de terre, oignons, béchamel au fromage à tartiflette) Vache picon Compote pomme banane	Vendredi 15 octobre 21 Salade d'endives Beaufilet de colin sauce bouillabaisse Torsades Yaourt de la ferme de Slay + sucre Kiwi
--	---	---	--	--

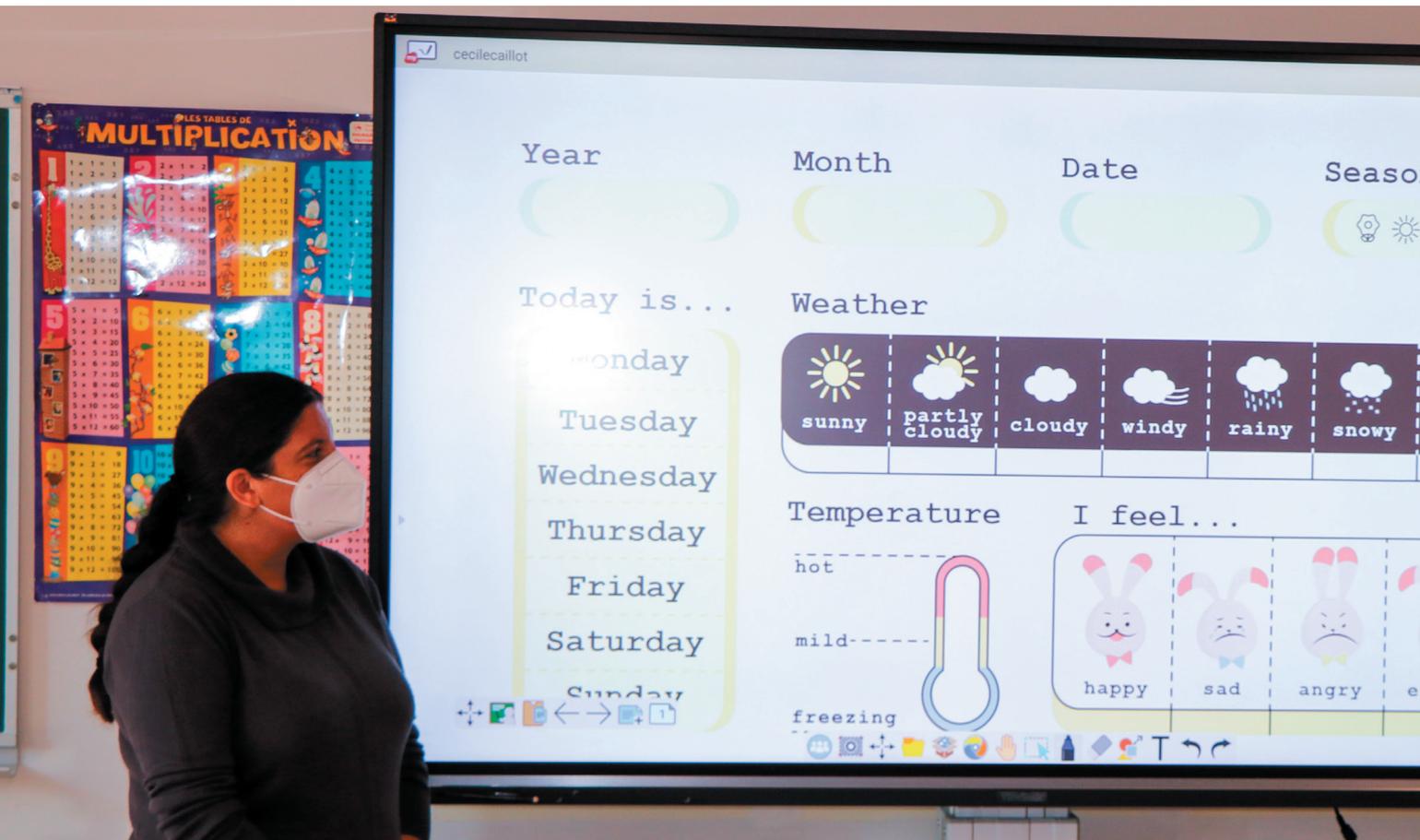
Les menus de la restauration scolaire sont disponibles sur le site internet de la Ville www.serris.fr

Tapez « menu » dans la barre de recherche du site

950
 REPAS SERVIS
 EN MOYENNE PAR JOUR
 DANS LES ÉCOLES



À Serris, depuis septembre 2018, les élèves peuvent choisir entre un régime viande/poisson et un régime sans chair animale avec une offre quotidienne de menu végétarien !



Des écrans numériques pour nos écoles

Après avoir équipé les écoles de Chromebooks, les élus de Serris ont souhaité doter les écoles élémentaires d'écrans numériques interactifs (ENI). 10 exemplaires ont déjà été installés à raison de deux par école. M^{me} CAILLOT, Directrice de l'école élémentaire Jules Verne nous donne ses impressions sur cette nouvelle technologie.

M^{me} CAILLOT, depuis combien de temps utilisez-vous les écrans numériques interactifs (ENI)? Sont-ils simples d'utilisation?

J'utilise les écrans numériques interactifs depuis leur installation en début 2020. Ils sont très simples d'utilisation, et très intuitifs. On peut préparer son cours chez soi en insérant facilement des vidéos, des fichiers ou des activités de manipulation.

Comment l'utilisez-vous? Quel est l'apport pédagogique de cette nouvelle technologie?

L'ENI est comme une fenêtre ouverte sur le monde dans la classe: il permet

aux élèves d'accéder au savoir instantanément et de manière très concrète. Par exemple, si un élève ne connaît pas un mot, on peut avoir sa définition et sa photo immédiatement. Le fait de manipuler, de voir, permet aux élèves de mettre du sens dans leurs apprentissages. Honnêtement, cela enrichit la journée de la classe, par exemple, si on étudie une dictée de SAINT EXUPÉRY, on peut accéder tout de suite à sa biographie, sa photographie, son parcours. C'est très stimulant pour les élèves. Pour les plus petits ou les élèves non francophones, l'ENI permet aussi d'accéder à un registre de vocabulaire plus rapidement et de façon concrète.



Questions à Loïc MINIER

Adjoint au Maire délégué
à la Stratégie et au
développement numérique



Comment les écrans numériques interactifs sont-ils déployés dans les écoles ?

Nous souhaitons équiper toutes les classes d'élémentaires d'écrans numériques interactifs sur la durée du mandat, à raison de deux exemplaires par école chaque année. Pour l'instant, dix écrans sont déjà installés et nous prévoyons d'en installer dix autres cette année. Nous avons commencé par les classes de CM2 puis ce sera ensuite au tour des CM1, CE2, etc. jusqu'au CP. Une réflexion sera également menée pour les maternelles.

Quel est le rôle de la Direction de l'informatique dans le déploiement des ENI ?

Les services municipaux s'occupent de l'installation des panneaux (travaux, branchement, configuration, etc.), de l'initiation des instituteurs puis de la maintenance ; Celle-ci peut d'ailleurs s'effectuer à distance.

Quels sont les principaux avantages de ces ENI ?

Grâce à ces outils, les instituteurs peuvent préparer leur cours chez eux pour ensuite les installer facilement sur les écrans le lendemain. Ces écrans permettent un gain de réactivité pour les enseignants. Une question sur un monument historique ? En deux clics, on peut le montrer directement en photo. Ces écrans peuvent également se couper en deux, ce qui est très pratique pour les classes en double niveau par exemple. Enfin, grâce au stylet, les enseignants et les élèves peuvent continuer à « écrire » au tableau.

Quel est le coût de ces ENI ?

Nous consacrons chaque année 35 000 € à l'achat de ces écrans interactifs. C'est un coût conséquent mais nos enfants le méritent !

Comment les enfants réagissent par rapport à ces ENI ? Peuvent-ils les manipuler facilement ?

Les élèves sont ravis d'utiliser l'ENI, ils apprécient de manipuler le tableau dans les activités interactives. Ils se sont habitués très rapidement à l'ENI. Le numérique a une part très importante dans les programmes scolaires, l'ENI permet d'augmenter les possibilités d'interaction et d'échanges. Les élèves intègrent l'importance de la présentation dans la compréhension de leur travail. Le fait de venir au tableau pour manipuler est évidemment très stimulant pour eux.

Le tableau noir ne vous manque-t-il pas ?

Non, il ne me manque pas car l'ENI peut aussi être utilisé comme un traditionnel tableau.





Non au harcèlement !

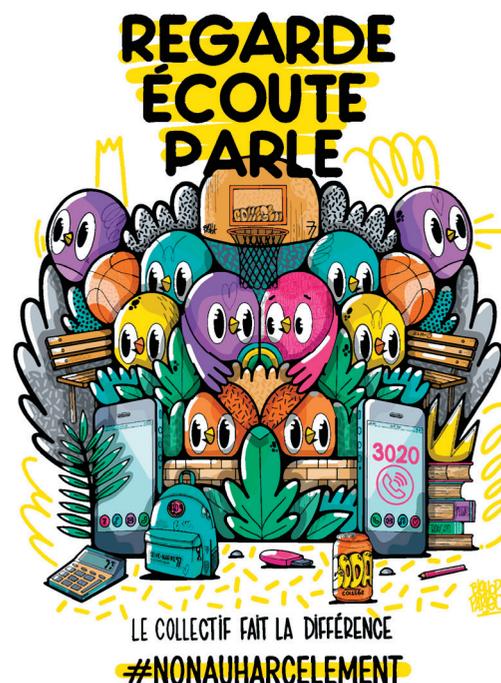
Jean-François PARIGI, président du département de Seine-et-Marne, s'est rendu au collège Madeleine Renaud, le jour de la rentrée pour présenter son plan d'action contre le harcèlement scolaire.

Après avoir été accueilli par le Maire de Serris Philippe DESCROUET, le président du département de Seine-et-Marne Jean-François PARIGI, a échangé avec les élèves, les enseignants et le personnel non-enseignant et présenté la campagne de sensibilisation menée par le Département.

Chaque année, en France, 700 000 élèves sont victimes de harcèlement scolaire dans les écoles, collèges, lycées, dans les espaces de vie privée et numérique, comme les réseaux sociaux.

Au-delà de la sensibilisation, le Département agit concrètement. Grâce au soutien de ses partenaires institutionnels et associatifs, il a mis en place un plan d'actions qui ambitionne de traiter le harcèlement scolaire physique et numérique dans son ensemble, du signalement des jeunes en souffrance à leur prise en charge, en passant par l'accompagnement juridique des familles, la formation et la sensibilisation dans les collèges.

La Ville de Serris s'associe pleinement à cette campagne.



NonAuHarcèlement.education.gouv.fr



Un site dédié au harcèlement

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a créé une plateforme dédiée au harcèlement sous toutes ses formes :

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

On y trouve quantité de ressources et de conseils, à destination des victimes, des parents, des témoins ou encore des professionnels. Il renseigne également sur la conduite à tenir par les parents d'un auteur de harcèlement, ou par l'auteur lui-même.

Le 3020 une ligne d'appel gratuite

Afin de lutter contre le harcèlement en milieu scolaire, le ministère de l'Éducation nationale a lancé le **3020**, un numéro gratuit, pour permettre aux enfants, victimes ou témoins, de dénoncer de tels agissements.

L'appel est anonyme et confidentiel, et la ligne accessible du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, sauf les jours fériés.

3020

Service & appel gratuits *

* N° gratuit depuis un poste fixe ou un portable et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Le 3018, le nouveau numéro court national pour les jeunes victimes de violences numériques

Gratuit, anonyme et confidentiel, le 3018 est le nouveau numéro national pour les adolescents, les parents et leurs enfants sur toutes les questions liées aux usages numériques des jeunes.

Le 3018 est accessible par téléphone 6 jours sur 7 de 9 heures à 20 heures, sur 3018.fr par Tchat en direct, via Messenger et WhatsApp.

Tiers de confiance, « trusted flagger » auprès des réseaux sociaux, le 3018 dispose d'une capacité d'intervention unique en France via une procédure de signalement accélérée pour obtenir la suppression de contenus ou comptes illégaux en quelques heures. Conventionné avec la plateforme Pharos (internet-signalement.gouv.fr), la Brigade Numérique de la Gendarmerie nationale (gendarmerie.interieur.gouv.fr) et le 119-Enfance en danger, le 3018 est au cœur du dispositif de la protection de l'Enfance.



Bourse au permis

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Serris a renouvelé son opération Bourse au permis de conduire. Ce dispositif permet à des jeunes âgés de 18 à 25 ans de bénéficier de 500 euros en contrepartie de 35 heures d'activités d'intérêt général au sein des services Techniques municipaux. Pendant ces 35 heures répartis en plusieurs week-ends ou en semaine, les Serrisais ont effectué de nombreuses missions : entretien des espaces verts, propreté de l'espace public, tonte, etc.

15 jeunes ont bénéficié cette année de cette bourse directement versée aux deux autos-écoles partenaires de la commune, Excel Conduite et Just Permis.





Bienvenue à la Petite Boussole



Le mercredi 15 septembre, Philippe DESCROUET Maire de Serris et Président de Val d'Europe Agglomération, Christelle PETIT, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance au Droit des Femmes et de la Famille, Patricia LEMOINE, Députée de Seine-et-Marne, Françoise SCHMIT, Maire de Montry et Vice-Présidente de Val d'Europe Agglomération chargée de la Vie de la Famille, François CHABERT, Président du Conseil d'Administration de la Caf de Seine et Marne et Laurent GIROMETTI Directeur Général d'EPAMARNE/EPAFRANCE ont inauguré le Relais Petite Enfance de Serris : La Petite Boussole.

Ce nouvel équipement de 128 m² a été conçu pour assurer, sur un même lieu, ses missions de façon optimale :

- Mettre en place un contact unique d'informations à destination des parents sur les différents modes d'accueil existants sur notre territoire (crèches publiques ou privées, assistants maternels, etc.)
- Offrir un cadre de rencontre et d'échanges ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants qu'ils accueillent à travers des ateliers, des formations, des temps festifs, etc.

La Petite Boussole comprend notamment un bureau pour accueillir les parents, un espace polyvalent où l'on trouve la ludothèque à destination des assistants maternels, une salle d'activités de près de 60 m² accueillant les ateliers destinés aux assistants maternels et aux enfants qu'elles gardent et une terrasse (en sol souple) et un jardin de près de 200 m².

La Ville de Serris a conçu, construit et équipé cet équipement pour un coût de 634 000 euros. La Caf de Seine-et-Marne a grandement participé à son financement à hauteur de 250 000 euros.





De gauche à droite : Laurent GIROMETTI Directeur Général d'EPAMARNE, François CHABERT, Président du Conseil d'Administration de la CAF 77, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Christelle PETIT, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance, Françoise SCHMIT, Maire de Mantry et Vice-Présidente de Val d'Europe Agglomération et Patricia LEMDINE, Députée de Seine-et-Marne.

DU RAM intercommunal Au RPE communal

Jusqu'en décembre 2016

RAM intercommunal

Avril 2017

Création du RAM communal

Septembre 2017

Lancement du guichet unique d'information sur les modes d'accueil Petite Enfance

Septembre 2017

Demande de soutien financier à la Caf pour la construction du RAM

2019

Dépôt du permis de construire

2020

Lancement du marché pour la construction de l'équipement

Mai 2021

Livraison de l'équipement

Juin 2021

Ouverture du Relais Petite Enfance La Petite Boussole

15 septembre 2021

Inauguration de La Petite Boussole

La Petite Boussole est un projet dont les premières graines datent d'avril 2017 avec la création du RAM communal. Retour sur les différentes étapes qui ont conduit à l'ouverture du Relais Petite Enfance La Petite Boussole quatre ans après.

En janvier 2017, les élus de Serris ont décidé de quitter le Relais Assistants Maternels (RAM) intercommunal du Val d'Europe pour créer leur propre RAM communal. L'objectif : offrir un meilleur service de proximité et simplifier les démarches des familles en matière de mode d'accueil des enfants. Le Service Petite Enfance a organisé un contact unique permettant de répondre à toutes les questions des parents sur les différents modes d'accueil existants sur notre territoire : crèches publiques ou privées, assistants maternels, questions sur les contrats, les aides financières, etc.

Cette mission d'information globale a été dévolue au Relais Assistants Maternels communal qui continuait en parallèle à exercer son autre mission : offrir un cadre de rencontre et d'échanges ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants qu'ils accueillent à travers des ateliers, des formations, conférences, des temps festifs, etc.

Le point unique d'information se trouvait à l'Hôtel de Ville de Serris tandis que les ateliers à destination des assistants maternels prenaient place principalement dans la crèche Terre d'Éveil.

L'extension de la capacité d'accueil de la crèche Terre d'Éveil (de 24 à 35 places) ne permettait plus l'accueil des ateliers d'éveil du RAM, les élus de Serris ont décidé de lancer la construction d'un nouvel équipement dédié au RAM communal qui regrouperait le guichet unique d'information et un espace pour les rencontres du RAM.

En mai 2021, après 6 mois effectifs de travaux, le Relais Petite Enfance La Petite Boussole était livré. Construit à proximité directe de la Crèche Terre d'Éveil, il permet au service Petite Enfance d'assurer ses missions de manière optimale.

Questions à Christelle PETIT

Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance, au Droit des Femmes et de la Famille

Pourquoi la Petite Boussole

Pour cet équipement, nous souhaitons tout d'abord une dénomination qui symbolise bien les missions d'orientation de cette structure. Nous avons ensuite souhaité préserver la thématique des explorateurs marins présents dans les noms des rues du quartier (rue de Magellan, rue Jacques Cartier...). Lors d'une visite de chantier sur cet équipement, nous avons échangé avec le Maire et d'autres élus et le mot boussole est apparu. Comme nous souhaitons rester dans l'univers de la Petite Enfance, nous avons ajouté l'adjectif « petite ».

Êtes-vous satisfaite de cet équipement ?

Je suis d'autant plus contente de cet équipement que les retours des utilisateurs sont très positifs, que ce soit les agents municipaux, les assistants maternels ou les parents qui l'ont utilisé. Je remercie Christine SOMMERARD, Directrice du Service Petite Enfance pour avoir conduit ce projet, Géraldine BEUCHER responsable du Relais pour l'avoir superbement bien aménager et décorer, les services techniques pour

avoir suivi et fait réaliser les travaux et Virginie HOARAU, ancienne élue à la Petite Enfance qui est à l'initiative de ce beau projet. Je tiens également à remercier la CAF de Seine-et-Marne et EPAFRANCE qui ont grandement financé notre Relais Petite Enfance.



C'était l'un de vos engagements électoraux ?

Oui. Philippe DESCROUET avait promis de construire un bâtiment dédié à 100 % au Relais Petite Enfance et de renforcer le partenariat avec les assistants maternels de Serris. La livraison de cet équipement prouve l'importance donnée aux assistants maternels dans notre politique Petite Enfance. Grâce aux capacités d'accueil des assistants maternels combinées avec celles de nos trois crèches municipales, la ville de Serris est capable théoriquement d'accueillir 100 % des 0-3 ans sur la commune. C'est une grande fierté pour toute l'équipe municipale.



UN ÉQUIPEMENT CONSTRUIT PAR LA VILLE : UNE EXCEPTION À SERRIS

Dans notre territoire, Val d'Europe agglomération a la compétence de construction des équipements. Lorsque la construction est achevée, si l'équipement n'a pas d'usage intercommunal, il est rétrocédé à la commune qui en assure alors le fonctionnement. Le Relais Petite Enfance de Serris a été construit entièrement par la Commune qui a déposé le permis de construire et fait réaliser les travaux. Une première à Serris depuis 1987.

RELAIS PETITE ENFANCE OU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ?

En septembre 2021, les Relais Assistants Maternels sont devenus des Relais Petite Enfance (RPE) conformément au décret sur la réforme des modes d'accueils. De plus, le nom de Relais Petite Enfance correspond mieux aux missions de cet équipement qui n'est pas destiné uniquement aux assistants maternels comme la dénomination de RAM pouvait le faire penser.

Les espaces intérieurs



Espace motricité et activités sensorielles

Espace activités manuelles

6 Salle d'activités
59 m²

Espace jeux d'imitation

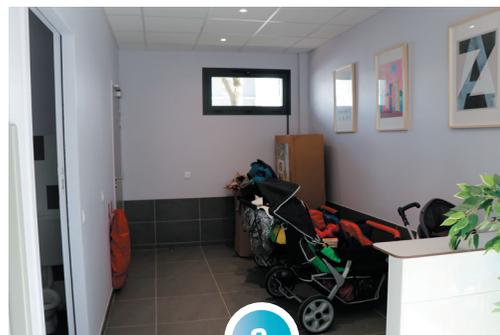
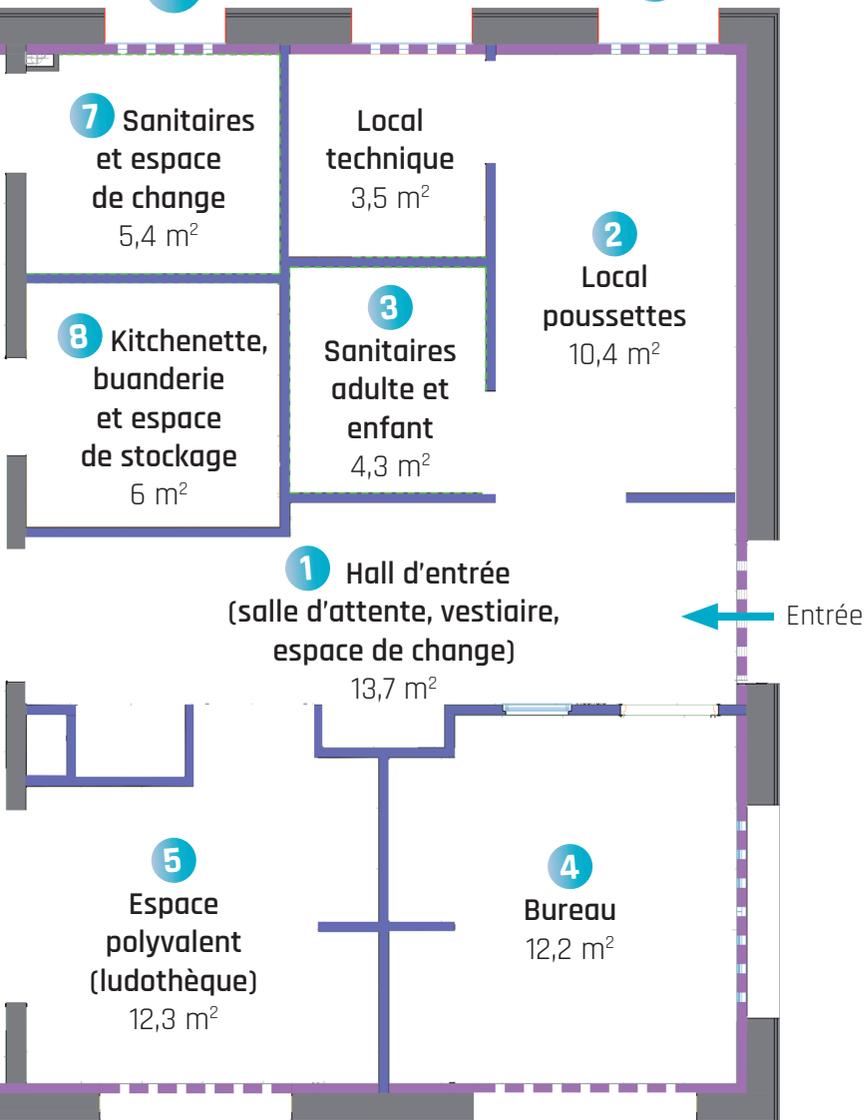
Espace lecture

9
Terrasse (sol souple)
25 m²
et jardin (avec cabanon de stockage)
200 m²



128 m²

Surface de plancher





La Petite Boussole : infos pratiques

Le Relais Petite Enfance La Petite Boussole est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des gardes à domicile. Il propose :

Pour les parents

- Des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.
- Un soutien dans les démarches administratives en qualité de parent-employeur.
- Une écoute et un accompagnement concernant l'accueil de l'enfant.
- Un lien entre parents et assistants maternels.

Pour les assistants maternels

- Un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.
- Un lien entre assistants maternels et parents.
- Un prêt de jeux gratuit.

Pour les enfants

- Accompagnés de leur assistant maternel, de leur garde à domicile ou de leur parent, des ateliers d'éveil, de rencontres pour se préparer en douceur à la vie en groupe. Ils ont lieu les lundis, mardis et jeudis, de 9 h 30 à 11 h 30.

PERMANENCES DU RELAIS PETITE ENFANCE LA PETITE BOUSSOLE

Mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00

Un samedi matin par mois sur rendez-vous uniquement

Pour prendre rendez-vous : 0160 43 52 06 ou rpe@serris.fr

Relais Petite Enfance La Petite Boussole

8 bis rue de Navarre 77700 Serris

Aspects extérieurs

Situé rue de Navarre, à proximité directe de la crèche Terre d'Éveil, le Relais Petite enfance reprend les éléments d'écriture architecturale de ce bâtiment afin d'être perçu comme faisant partie du même ensemble bâti :

- Murs extérieurs revêtus de pierre de pays;
- Menuiseries métalliques couleur anthracite;
- Toiture métallique à faible pente;
- Fenêtres en bandeaux,

Les façades du projet utilisent un gneiss de Montaigut comme « pierre de pays ». Les pierres de parement se trouvent sur la façade nord, côté rue, et sur deux retours de 0,60 m environ, formant pilastre sur les façades est & ouest.

Le reste des façades a été traité en « Enduit gratté fin, teinte ocre clair »



La Petite Enfance à Serris

3 crèches municipales :

- Les 1001 Bulles (35 places)
- Le Carrousel des BébéS (35 places)
- Terre d'Éveil (35 places)

2 possibilités d'accueil : réguliers et occasionnels.

L'accueil régulier

- a lieu sur les trois crèches de la commune;
- est ouvert aux parents travaillant ou en recherche d'emploi et aux étudiants;
- dure de 1 à 5 jours par semaine, sous forme contractuelle.
- Les demandes de place sont présentées en séances d'attribution (deux séances par an).

L'accueil occasionnel

- a lieu sur les trois crèches de la commune;

- est ouvert aux parents ayant besoin d'une heure pour souffler, effectuer une course, aller à un rendez-vous personnel ou à un entretien d'embauche...;
- est destiné aux enfants de 15 mois (et marche acquise) à 4 ans;
- dure au maximum 18 heures par semaine avec la possibilité d'une journée complète ne se renouvelant pas à un rythme prévisible à l'avance.

1 Relais Petite Enfance : La Petite Boussole

- Il accueille:
- le point d'information unique sur les modes d'accueil sur le territoire;
- les ateliers et réunions à destination des assistants maternels et les enfants qu'ils gardent.



175

Places théoriques d'accueil en crèches municipales en 2018

213

Enfants accueillis dans les crèches municipales en 2017

2 M €

Dépenses réelles de fonctionnement Petite Enfance en 2021 (12 % des dépenses du budget total de fonctionnement)

48

Agents au service Petite Enfance

968

Contacts (familles et assistants maternels) reçus par le Relais Petite Enfance en 2019

674

Contacts familles au Relais Petite Enfance en 2019

64

Assistants maternels exerçant à Serris (août 2021)

98

Places d'accueil théoriques d'accueil chez les assistantes maternelles en 2017

2

Crèches d'entreprises Kids'N Club (35 places) Les Petits Chaperons Rouges (24 places)

Val d'Europe Lgbt and friends

Val d'Europe LGBT and Friends est une association locale bien implantée. Son président, Bruno CANELLA, nous parle de cette association dynamique et conviviale créée en 2014.

On parle souvent de « personnes LGBT » mais quelle est l'histoire cette dénomination et à qui s'adresse votre association ?

Il y a plus de cinquante ans à New York, au Stonewall Inn (quartier de Greenwich Village), six jours durant, des émeutes avaient opposé policiers et homosexuels excédés par des années de répression. Chaque année depuis cet événement, on célèbre la Pride aux États-Unis. Des festivités (rebaptisées « Marche des fiertés LGBT+ ») se sont peu à peu développées dans de plus en plus de pays, l'occasion d'examiner comment notre société a évolué dans sa perception des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT).

Notre association et son collectif sont là pour soutenir toutes ces personnes qui sont souvent isolées, et ce même au sein de ce que l'on appelle « la communauté LGBT ». Pour autant, comme Roselyne BACHELOT au moment du débat du PACS, nous sommes enclins à penser « Qu'il n'y a qu'une seule communauté, celle de la République ». Donc pour éviter cet isolement fréquemment subi, nous proposons des rencontres mensuelles et des sorties.

Nous sommes à l'écoute de toutes ces personnes, quelles que soient leurs situations. Nous faisons le relais pour qu'elles soient redirigées au mieux vers les associations les plus à même de trouver une solution immédiate afin de sortir de situations difficiles comme l'exclusion familiale, la précarité, des problèmes liés à des infections sexuellement transmissibles (IST), etc.

Nous sommes aussi là pour rassurer les parents dont les enfants sont LGBT, ou autre, qui pour souvent n'ont aucun problème d'acceptation, mais qui s'inquiètent du comportement de la société en général vis-à-vis des personnes à la sexualité et aux amours différentes des leurs.

Quelles actions organisez-vous tout au long de l'année ?

Nous menons régulièrement des opérations de prévention contre les discriminations que nous pouvons subir. Ces actions permettent bien souvent d'apporter un autre regard sur ce que nous sommes et d'améliorer ainsi le vivre ensemble.

Nous tenons une permanence à la salle des Gassets tous les deuxièmes vendredis du mois pour réunir nos adhérents et rencontrer toutes les personnes qui le souhaitent.

Nous participons également à Assomania, au forum des associations de la Ville de Serris, à l'opération « Santé vous bien » organisée par les services municipaux en partenariat avec Aides Seine-et-Marne et le CEGGID de l'Hôpital de Jossigny.

Nous mettons aussi en place des actions de prévention contre la discrimination, que ce soit en milieu scolaire ou professionnel.

Un dernier mot ?

Vous avez envie de vous investir et d'affirmer ce que vous êtes ? Vous voulez simplement nous aider en tant qu'adhérent, venir à nos sorties ou vous impliquer plus encore au sein de notre collectif ? N'hésitez pas ! Suivez-nous sur nos réseaux sociaux et venez nous rejoindre lors de l'une de nos permanences !



VAL D'EUROPE LGBT AND FRIENDS

Contact: M. CANELLA
Tél: 06 08 34 26 04
Courriel: vdelgbtandfriends@gmail.com
Site: lgbtvaldeurop.wixsite.com/andfriends
Facebook: [vdelgbtandfriends](https://www.facebook.com/vdelgbtandfriends)

Bienvenue à Eklo !

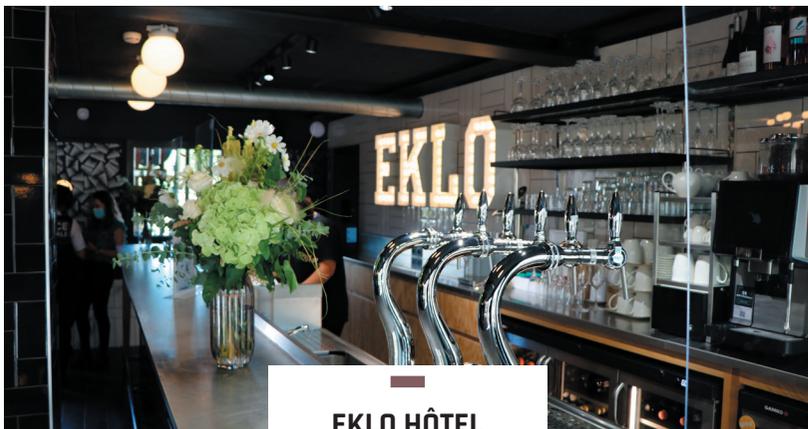
Jeudi 16 septembre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe Agglomération, Thierry CERRI, 1^{er} vice-président de Val d'Europe agglomération chargé du Développement Économique, du Tourisme et de l'Emploi, Laurent GIROMETTI Directeur Général d'EpaMarne EpaFrance et Emmanuel PETIT, fondateur du groupe Eklo Hotels ont inauguré l'hôtel Eklo de Serris.

Situé dans la ZAC du Bourg, en entrée de ville, cet établissement est le premier installé en région parisienne et le 6^e du groupe. Cet hôtel économique nouvelle génération concilie performances économiques et ambition environnementale. Il vise une clientèle à la recherche d'une offre économique confortable et responsable. Il offre des chambres classiques, familiales, des dortoirs, des studios et même un appartement. Un restaurant ouvert à tous, propose une cuisine faite maison et privilégiant les circuits courts. Tout comme le restaurant, le bar est accessible à tous même à ceux qui ne sont pas clients de l'Hôtel.

L'Hôtel Eklo de Serris est constitué de 90 modules en bois construits et équipés (salle de bains, luminaires, plomberie, électricité, etc.) en usine et livrés clés en main sur site facilitant grandement la gestion du chantier. La démarche environnementale est en effet au cœur des valeurs de la marque. Outre sa construction bois, l'Hôtel Eklo de Serris est écologique: panneaux photovoltaïques, récupérateurs d'eau, maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, etc.

Le Maire de Serris a salué l'arrivée de ce concept 100% français à Serris et qui complète parfaitement l'offre hôtelière proposée sur notre territoire.





EKLO HÔTEL MARNE LA VALLÉE

1 avenue de Couternois
77700 Serris
0185 49 1770
www.eklohotels.com



Ils ont choisi Serris pour s'implanter

LCL AGENCE DE SERRIS



Banque

Agence pour professionnels et particuliers. Offres de bienvenue pour les particuliers, les étudiants et les professionnels. Gestion de compte, épargne, prêts personnels, crédits immobiliers, assurances.

Adresse: 8 place de Toscane - 77700 Serris

Horaires: Mardi, mercredi vendredi : 9 h 00-12 h 30 et 14 h 00-18 h 00.

Jeudi : 9 h 00-12 h 30 et 15 h 00-18 h 00.

Samedi : 9 h 00-13 h 00-14 h 00-16 h 00.

Tél.: 01620 214780

Site: particuliers.secure.lcl.fr/index.html

Courriel: frederique.tondusson@lcl.fr

LAETY & MILY'S



Atelier DIY (Do it Yourself) de maroquinerie

Confectionnez vous-même votre petite maroquinerie ou sac à main en cuir dans une ambiance conviviale et de modernité. Des techniques accessibles par tous pour une création personnalisée faite à la main avec du cuir surcyclé. Ateliers Adultes et Enfants, Privatisation pour Anniversaires, EVJF, Team Building

Adresse: Le Carré d'Art - 34 bd Robert Thiboust - 77700 Serris

Site: www.laetyandmilys.com

Facebook & Instagram: [laetyandmilys](#)



La résidence senior portée par la ville ouvre ses portes

Serris compte une nouvelle résidence pour les seniors : la résidence Loreden inaugurée le 12 octobre dernier. Son ouverture marque l'achèvement du projet de logements dédiés aux seniors voulu par la Municipalité

Le mardi 12 octobre Julie de ROUJOUX, Directrice Générale de la Promotion immobilière du Groupe Pichet, Laurent GIROMETTI, Directeur Général d'EpaMarne-EpaFrance, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe Agglomération, Claudine THOMAS, sénatrice de Seine-et-Marne et de nombreux élus ont inauguré la résidence Loreden de Serris développée par le groupe Pichet.

Cette résidence, située en entrée de ville dans le Bourg de Serris, est constituée de 96 appartements du T1 au T3 offrant des fonctionnalités modernes et conçus pour les seniors de plus de 60 ans. Elle propose également une conciergerie avec régisseur, un club house, un parc paysager, un boulodrome, des potagers et des bacs à compost ou encore des locaux communs pouvant accueillir des praticiens de santé et professionnels comme des kinésithérapeutes, des médecins ou des coiffeurs. Des ateliers rencontres et animations seront également mis en place dont certains en partenariat avec la Ville.

Cette résidence, certifiée NF HQE, a la particularité d'être en construction mixte béton et bois, toutes les façades étant en ossature bois.

Comme l'a souligné le Maire de Serris, ce projet est né de la volonté de Denis GAYAUDON, ancien Maire de Serris et de Philippe DESCROUET, d'accompagner l'implantation d'une résidence entièrement dédiée aux seniors dans le Bourg, afin de promouvoir des valeurs qui leur sont chères comme le vivre ensemble et le lien intergénérationnel.



RÉSIDENCE LOREDEN

24 bd Robert Thiboust
77700 Serris

Informations
et réservations :
05 56 0777 03

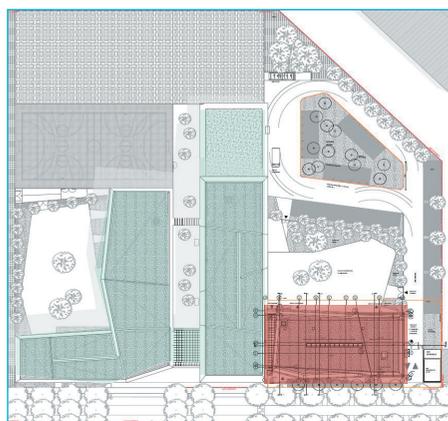
www.loreden.fr

/ CADRE DE VIE



▲ Groupe scolaire Pierre Perret

▲ Futur centre de loisirs



■ Groupe scolaire Pierre Perret
■ Futur centre de loisirs

Un nouveau centre de loisirs

La construction du centre de loisirs attenant au groupe scolaire Pierre Perret a débuté en septembre pour s'achever fin 2022. Ce chantier ayant lieu a proximité directe de l'école, une vigilance toute particulière a été apportée au déroulement des travaux.

■ EN BREF

- Un accès extérieur par un sas
- Une liaison directe intérieure avec le groupe scolaire permettant d'accéder à la salle polyvalente et aux dortoirs qui seront mutualisés avec l'école.
- Des locaux administratifs (bureau, infirmerie, salle des animateurs, etc.)
- Deux grandes salles d'activités avec chacune une zone atelier ouverte
- Deux petites salles d'activités
- Un atelier pédagogique séparé, avec possibilité d'activité cuisine
- Des sanitaires

COÛT DE L'OPÉRATION: 2,97 M €

Le groupe scolaire Pierre Perret a ouvert ses portes en 2016. L'équipement n'étant pas occupé entièrement, les accueils périscolaires ont lieu depuis dans des salles de classe aménagées.

Avec le développement de ce quartier, le nombre d'enfants scolarisés va augmenter et la construction d'un accueil de Loisirs (ALSH) est devenue nécessaire. La conception de cet équipement a été confiée aux architectes AMELLER & DUBOIS qui avaient réalisé le groupe scolaire Pierre Perret, assurant ainsi une cohérence architecturale de l'ensemble.

L'ouverture de ce nouveau centre, qui pourra accueillir 120 enfants, est prévue pour le quatrième trimestre 2022.



UN CHANTIER EN SITE OCCUPÉ

Le chantier ayant lieu dans la cour de l'école, les élus ont souhaité que des précautions particulières soient prises pour assurer au mieux la sécurité et la tranquillité des enfants et des adultes fréquentant le groupe scolaire Pierre Perret.

■ Accès

L'accès et la sortie du chantier s'effectuent par la Méridienne puis la rue de la Méditerranée et la rue Magellan. Il est interdit aux engins de chantier d'accéder et sortir du chantier autrement que par ces voies.

■ Le périmètre des travaux

Afin de garantir les normes réglementaires et d'assurer la sécurité des enfants lors des récréations, les entreprises ont mis en place des grilles dans la cour élémentaire. Celle-ci est réduite d'environ 33 % pour garantir une distance de sécurité entre le chantier et les activités des enfants dans la cour.

■ Nuisances sonores

À la demande des élus, un travail important a été réalisé pour éviter au maximum les nuisances sonores, tout en garantissant l'avancée du

chantier. Le volume sonore des travaux est ainsi réduit lors des récréations de 10 h 15 et 15 h 00 et lors du temps du midi de 12 h 00 à 14 h 00.

Le chantier a lieu selon une amplitude horaire allant de 8 h 00 à 17 h 30, du lundi au vendredi. Des dérogations très exceptionnelles pour des interventions le week-end pourront être accordées, notamment si l'avancée du chantier le motive.

■ Stationnement

Des places de stationnement sont supprimées jusqu'au 30 septembre 2022. Les places « arrêt minute » sur le parvis de l'école jusqu'à la rue de la Méditerranée, y compris les places PMR et celles au droit du 11 rue Magellan. Des places provisoires de stationnement « arrêt minute » ont été installées pour compenser en partie celles supprimées.

PLANNING PRÉVISIONNEL DE LIVRAISON DES FUTURS PROGRAMMES

2022

1^{er} semestre

LES COTTAGES D'AMILLY 



LA FERME DES CÉLESTINS 



2^e semestre

LE FAUBOURG 



AU FAUBOURG DU TEMPLE 



PARC SPIRIT 



FOYER RÉMOIS 



Caméra-piéton, vidéo-verbalisation, la Police Municipale se modernise !

Les élus ont inscrit la modernisation des services municipaux comme une de leur priorité. La Police Municipale est aussi concernée par cette modernisation. Elle va ainsi être équipée de caméra-piéton et pourra utiliser le système de vidéoprotection déployé sur la ville pour verbaliser à distance dans trois zones de la commune.



Équiper la Police Municipale de caméra-piéton était un de mes engagements de campagne. Ce dispositif, utilisé par de plus en plus de polices municipales en France apporte un vrai plus dans les interventions. Les tests l'ont démontré, équiper les agents de caméra-piéton permet d'apaiser les relations avec les usagers lors des contrôles ou des interventions. Ce dispositif contribuera à aider les agents dans leur travail

quotidien et permettra d'atteindre ce que je souhaite pour la Police Municipale de Serris : une police exemplaire dans ses relations avec les usagers.

Autre nouveauté : la vidéo-verbalisation. Grâce au système de vidéoprotection que nous avons déployé et que nous continuons d'étendre, la Police Municipale de Serris va pouvoir verbaliser à distance. Trois zones sont concernées par la vidéo-verbalisation : autour de l'hôtel de Ville, place de Saria et Robert Thiboust et les environs de la gare RER. Ces secteurs ont pour point commun de connaître des arrêts et stationnements sauvages récurrents qui gênent la circulation et ce sont des quartiers où piétons et voitures cohabitent fortement. La vidéo-verbalisation permettra de réguler les incivilités qui empoisonnent notre quotidien et aidera à garantir la sécurité des piétons et des automobilistes. Le début et la fin de chaque zone seront clairement indiqués par des panneaux et des barrières préventives seront mises en place pendant une période d'information avant que la vidéoverbalisation ne soit réellement effective.

Serris est une ville où il fait bon vivre. À ce titre, nous devons mettre en place tous les moyens nécessaires pour renforcer la sécurité de ses habitants et des touristes que la commune accueille. Les caméras-piétons et la vidéoverbalisation permettront de garder la qualité de vie de notre ville.

Philippe DESCROUET

Maire de Serris,
Président de Val d'Europe agglomération

Questions à Sabrina LEFEBVRE

Cheffe de la Police Municipale de Serris



Comment fonctionne le dispositif de caméra-piéton ?

Chaque patrouille de police municipale est équipée d'au moins une caméra-piéton qui est portée de façon apparente. **L'enregistrement n'est pas permanent, il est déclenché**

par l'agent de Police lors d'une intervention. Un signal visuel spécifique indique que la caméra enregistre et **les personnes filmées sont informées de l'enregistrement.** Elles ne peuvent pas s'y opposer et l'enregistrement peut être effectué en tous lieux.

Comment sont exploitées ensuite les images ?

En fin de service, dans le respect des règles définies par la CNIL, le code de la sécurité intérieure et l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation des caméras, l'agent transfère sur un poste sécurisé **les images enregistrées.** Elles seront conservées six mois et seront ensuite détruites automatiquement passé ce délai. Les agents n'ont pas accès à la relecture de leurs enregistrements. Les droits d'information, d'accès et d'effacement s'exercent auprès du maire.

Quels sont les avantages de la caméra-piéton ?

Ce dispositif a le grand avantage d'apaiser les situations conflictuelles et les tensions. Comme les événements outrages ou agressions de tous les protagonistes



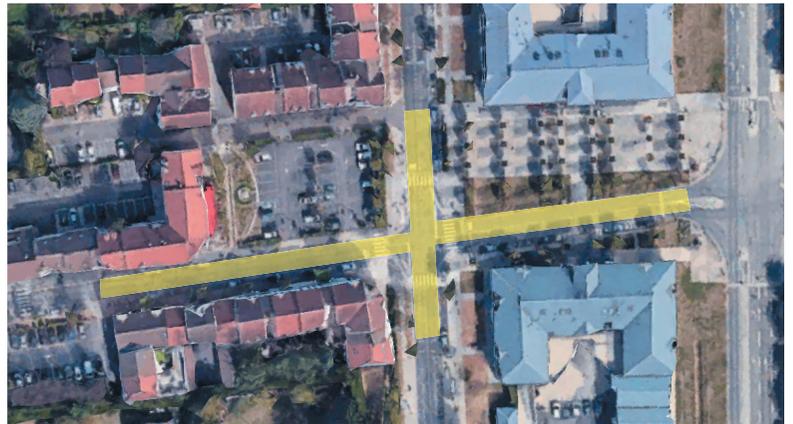
Vidéo-verbalisation : trois zones concernées

Des panneaux de signalétique indiquent les zones concernées par la vidéo-verbalisation.

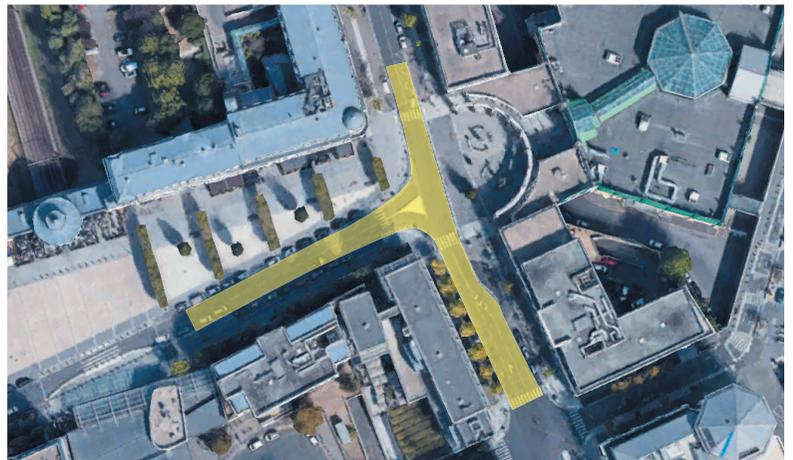
Le secteur de l'Hôtel de Ville



Le secteur Saria/boulevard Robert Thiboust



Le secteur place d'Ariane/gare RER



(agents PM et personnes impliquées dans l'intervention) sont enregistrés, la situation devient moins conflictuelle et plus sécurisée.

Les enregistrements peuvent-ils servir lors d'une enquête ?

Tout à fait. Les images de la caméra-piéton permettent de constater des infractions et de poursuivre les auteurs par la collecte de preuves devant les juridictions compétentes. Les réquisitions et demandes d'extraction peuvent émaner des Officiers de Police Judiciaire (OPJ) de la Police ou de la Gendarmerie nationale.

En quoi consiste la vidéo-verbalisation ?

La vidéo verbalisation permet de verbaliser à distance un conducteur qui commet une infraction au Code de la Route en utilisant les caméras installées sur le domaine public.

Quelles sont les zones concernées par la vidéo-verbalisation ?

Trois secteurs seront concernés : autour de l'Hôtel de Ville, Saria/boulevard Robert Thiboust et place d'Ariane/gare RER.

Quelles infractions seront verbalisables ?

L'arrêt et le stationnement gênant (trottoir, places handicapés, passage piéton, zone de livraison, etc.), les infractions à la circulation comme le non-port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone, le franchissement de ligne continue, le non respect des stops, l'excès de vitesse, le dépassement dangereux, etc.

La propreté, c'est l'affaire de tous !

Avec le World Cleanup day le 18 septembre et « Nettoyons la nature » le vendredi d'après, les Serrissiens, élèves du collège Madeleine Renaud et élus de Serris ont participé à deux opérations citoyennes de nettoyage des rues de la commune.

Le samedi 18 septembre, la Ville de Serris participait pour la première fois au World Cleanup day, une opération planétaire ayant pour objectif la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens. Organisée pour la première fois par Val d'Europe Agglomération sur ses dix communes (une première pour une intercommunalité), cette édition a rassemblé 700 participants sur tout le territoire. À Serris, plus de 70 personnes sont venues arpenter les rues de la commune dont de nombreux élus et des volontaires de Sea Life, du centre commercial Val d'Europe et les Disney Volunteers.

Merci à tous les participants, qui, comme les élus de Serris, se soucient de la propreté de leur environnement.

Nettoyons la nature

Le vendredi suivant, le 24 septembre, une soixantaine d'élèves du collège Madeleine Renaud, sous l'impulsion de M^{me} CHARTON, CPE, ont participé pour la sixième fois à une l'opération nationale « Nettoyons la Nature », en collaboration avec la Ville de Serris. Différents groupes de jeunes et leurs encadrants dont Francis TSARAMANANA, ont nettoyé plusieurs secteurs de la commune qui n'avaient pas été concernés par l'opération du World Cleanup day. 80 kg ont été récoltés cette année contre 135 kg l'an dernier.

Comme l'ont répété Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe Agglomération et Francis TSARAMANANA, Conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine, « la propreté est l'affaire de tous ». Ces deux opérations l'ont bien prouvé. Un grand merci à tous ceux qui y ont participé et aussi à ceux qui, quotidiennement, prennent soin de leur ville.





Serris
Val d'Europe



IL VOUS ACCUEILLE !

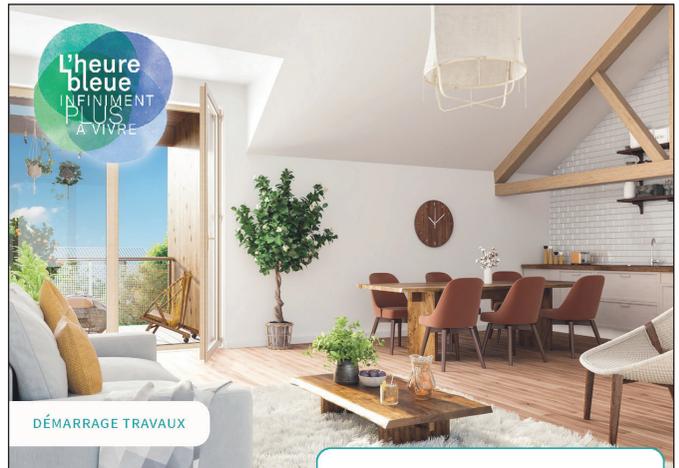
Le Marché

Le dimanche de 8 h 00 à 13 h 00

📍 Hôtel de Ville



/ PUBLICITÉ



DÉMARRAGE TRAVAUX

à SERRIS L'HEURE BLEUE

7 route de Provins

Votre 3 pièces

À partir de 320 000 €

Votre 4 pièces

À partir de 375 000 €

- ✓ Au calme dans un grand parc arboré
- ✓ Emplacement privilégié
- ✓ Proche commerces
- ✓ Prestations haut de gamme
- ✓ Grands espaces extérieurs
- ✓ Construction éco-responsable
- ✓ Qualité de l'air et matériaux naturels

Découvrez la résidence
et réservez votre futur
logement sur



catellaresidential.fr/programme/lheure-bleue

réalisé par

Quadral Promotion

Contactez-nous au

01 82 83 30 61

Service & appel
gratuits

commercialisé par Catella



Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrisien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

CONTINUONS ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

À l'approche des échéances électorales nationales, les jeunes concentrent l'attention des aspirants aux fonctions nationales. Pourtant, seul l'échelon local est souvent le meilleur pour les comprendre. À Serris, différentes instances ou manifestations permettent de les écouter, de répondre à leurs besoins et de les amener à construire leur avenir personnel et professionnel. Ces préoccupations sont souvent très réfléchies : solidarité, développement, environnement... À Serris, nous n'attendons pas les élections pour les accompagner dans chaque étape de leur vie. Dès la petite enfance, tout est mis en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions. Le tout nouveau Relais Petite Enfance « La petite boussole » ne nous contredira pas. Parce qu'un enseignement de qualité n'est efficace que si les moyens le sont tout autant, nous déployons dans chaque école les écrans numériques interactifs, et ce, après les ordinateurs chromebook. Un élève attentif doit être un élève serein. C'est pourquoi, Serris travaille avec le Département de Seine-et-Marne pour lutter contre le harcèlement scolaire. De plus, les jeunes, une fois adultes, sont accompagnés dans l'obtention de leur permis au travers d'une bourse en échange d'un certain nombre d'heures d'intérêt général. Enfin, ils s'épanouiront toujours dans une ville qui bouge, s'embellit, se dynamise avec l'arrivée de nouvelles activités économiques (Eklo, Loreden, Kramer, ...) ou par l'implantation de la future Université « Première pierre » côté gare RER. Bravo à notre jeunesse qui nous rend fier d'elle. Des paroles aux actes, comptez sur notre engagement sans faille à vos côtés. Excellentes fêtes à tous !

VIVONS SERRIS AUTREMENT (MINORITÉ)

Un début de reprise, enfin ?

La crise sanitaire a empêché la tenue de la plupart des événements municipaux depuis l'installation du Conseil Municipal.

Ainsi, élus (toutes listes confondues) et Serrisiens n'ont pas encore vraiment eu l'occasion de pouvoir échanger et partager autour de ce qui nous rassemble : Serris, sa vie et ses projets.

Un premier cap a pu être franchi avec la tenue du Forum des Associations en septembre dernier ainsi que la marche solidaire pour Octobre Rose qui a réuni cette année plus de participants que la précédente ; preuve, s'il en fallait, du désir réciproque d'enfin se retrouver.

Le rassemblement prévu pour la cérémonie du 11 novembre ainsi que le lancement des illuminations de Noël le 1er décembre devraient marquer d'autres temps forts pour la commune.

On notera par ailleurs le rétablissement des rencontres au format « Les Serrisiens ont la parole », prévues début décembre (vendredi 3 et samedi 4).

Nous y serons et espérons vous y rencontrer nombreux, afin de permettre à l'équipe municipale de prendre le pouls de la commune et, le cas échéant, pouvoir apporter une réponse à des problèmes du quotidien sur la ville, quelle que soit leur nature.

Toujours disponibles pour vous,

Julien DEGLIAME
06 60 80 84 47 j.degliame@serris.fr
Nancy ETINA

■ Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH.

Photos : Service Communication, Créa Photo. Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 5 000 ex. Dépôt légal : 4^e trimestre 2021.

Impression : Gestion Graphic. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert.

«ME SENTIR ENTOURÉE ET RASSURÉE,
C'EST AUSSI ÇA, VIVRE L'ESPRIT LIBRE»

Maryse,
institutrice à la retraite

DOMITYS SAS au c^o de 2000000€ - RCS Paris B488701434 - Doc. et photos (© C. Malissen) non contractuels - 10/21

DOMITYS, LE CADRE IDÉAL POUR VIVRE SEREINEMENT LA VIE QUE VOUS AIMEZ

VOTRE APPARTEMENT

Du studio au 3 pièces
Espaces extérieurs avec jardins

BIEN ENTOURÉ ET RASSURÉ

Une équipe 24h/24, 7j/7
Dans une résidence sécurisée

BIEN ACCOMPAGNÉ

Une restauration de qualité
Un large programme d'activités

**VOTRE RÉSIDENCE SERVICES SENIORS
À DÉCOUVRIR PRÈS DE CHEZ VOUS**

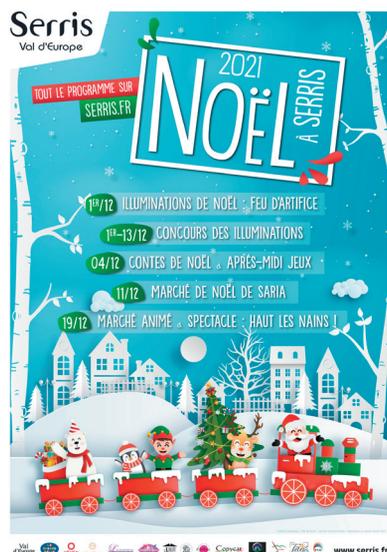
Tout est mis en place pour vous recevoir dans le respect des mesures sanitaires

RÉSIDENCE SARIA
37 COURS DU DANUBE
— À SERRIS —

02 47 51 70 00 ou domitys.fr

 **DOMITYS**
vivre l'esprit libre

/ À L’AFFICHE



SAM. 11 DÉC. 11 H 00-17 H 00

MARCHÉ DE NOËL

Place de Saria

Activités gratuites : tours de calèche, photo souvenir avec le Père Noël, manège et tombola de jouets (tirage au sort à 17 h 00).

SAM. 11 DÉCEMBRE, 21 H 00

RIMBAUD EN FEU

Ferme des Communes

Théâtre - Tout public

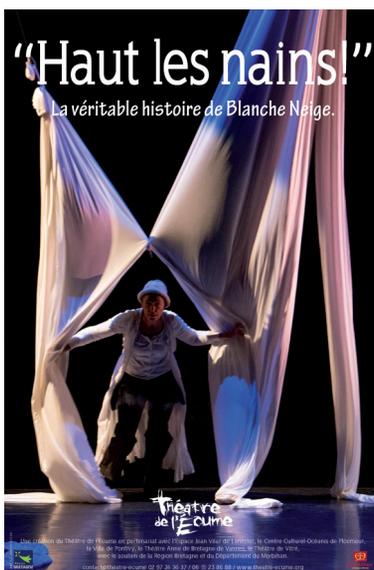
Tarifs : 29 € / 23 €

www.fermedescommunes.fr

LUN. 13 DÉCEMBRE, 20 H 30

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville



14 ET 17 DÉCEMBRE

COLLECTE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

Bourg de Serris : mar. 14 décembre

Centre urbain : ven. 17 décembre

DIM. 19 DÉC. 9 H 00-12 H 00

MARCHÉ ANIMÉ

Hôtel de Ville

Venez rencontrer le Père Noël au marché de Serris. Lots à gagner.

DIM. 19 DÉCEMBRE, 15 H 00

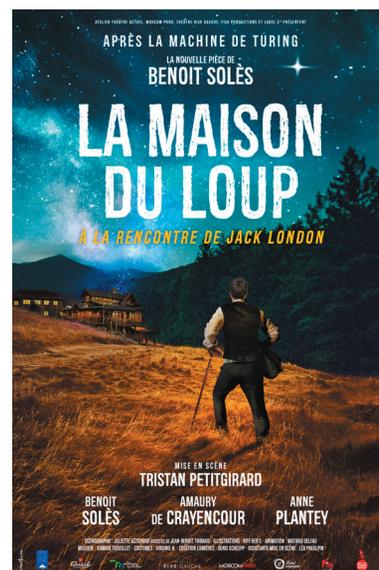
HAUT LES NAINS !

Ferme des Communes

Spectacle - Jeune public

Tarifs : 8 € / 5 €

www.fermedescommunes.fr



SAM. 8 JANVIER, 21 H 00

LA MAISON DU LOUP

Ferme des Communes

Théâtre - Tout public

Tarifs : 29 € / 23 €

www.fermedescommunes.fr

SAM. 22 JANVIER, 21 H 00

PANAYOTIS PASCOT PRESQUE

Ferme des Communes

Humour - Tout public

Tarifs : 29 € / 23 €

www.fermedescommunes.fr

12 ET 13 FÉVRIER,

JOURNÉES DE LA BD

Gymnase Éric Tabarly

Entrée libre

Animations organisées en fonction des contraintes sanitaires (masque, pass sanitaire, etc.) demandées à la date de l'évènement.

VEN. 28 JANVIER 2022, 19H00

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Gymnase Olympe de Gouges

Inscriptions avant le 25 janvier 2022 sur www.serris.fr

en précisant le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'âge des enfants présents.

Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

ANNULÉ

Joyeuses fêtes

Tous les évènements de la Ville

sur www.serris.fr et sur notre page Facebook officielle [VilleDeSerris](https://www.facebook.com/VilleDeSerris)